

20 novembre 2017 – n° 20
170115

ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER – 7, RUE DU MONDELET

La ville de Saint-Dié-des-Vosges est propriétaire d'un ensemble de biens immobiliers voués à réhabilitation, voire démolition pour certains biens, compte tenu de leur vétusté.

La mitoyenneté de certains biens dans cet îlot posant de réelles contraintes, il est impératif d'avoir la maîtrise foncière de l'ensemble pour être en mesure d'entamer des travaux.

Considérant la nécessité d'entamer des travaux de sécurisation des lieux,

Considérant que la Ville est déjà propriétaire des biens immobiliers voisins,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2241-1 relatif à la gestion des biens communaux et des opérations immobilières effectuées par la collectivité,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment l'article L.1111-1 relatif aux acquisitions amiables,

Vu le 1593 du Code Civil relatif aux frais d'actes notariés,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition à l'amiable du bien immobilier, situé 7 rue du Mondelet, cadastré section AT N°26, d'une surface de 1a 12ca au prix de 90 000 € net vendeur, hors frais d'acte,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire dont notamment l'acte authentique en la forme notariée.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

A blue circular official stamp of the Mairie de Saint-Dié-des-Vosges is partially obscured by a large, dark blue ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '(88)'. The signature is written in a cursive style.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations..... 5

Absence..... 1

Séance du 20 novembre 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI (*arrivée au point n°4 – Procuration à V. Benoît*), Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG (*arrivée au point n°4 – Procuration à C. Kiener*), Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (*a quitté la séance au point n° 8 – Procuration à JL Bourdon*), Sébastien ROCHOTTE, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Mustafa GUGLU	à	Bruno TOUSSAINT
Ramata BA	à	Christine URBES

Absent ;

Pierre JEANNEL

Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.